



Projet
du
mouvement
des Apel



Projet du mouvement des Apel

Un mouvement de 810 000 familles

Ce document a pour objectif de vous **aider à comprendre** ce qui conduit plus de 810 000 familles à se rassembler et à agir en tant que mouvement des Associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) de France métropolitaine et d'outre-mer.

Transmettre la vision, la mission et les principes d'action du mouvement.

Il est d'autant plus indispensable que **notre mouvement est en évolution permanente**. Au gré des entrées et sorties du système scolaire, des changements de responsabilités, des déménagements, des désirs et contraintes d'autres engagements, les profils et l'expérience des hommes et des femmes des Apel changent sans cesse. Ce projet a donc pour ambition de favoriser l'appropriation et la transmission de la vision, de la mission et des principes qui guident notre action.

Une contribution significative au service public d'éducation.

Il contribue à une histoire : celle d'établissements catholiques d'enseignement, qui, d'abord confessionnels, se sont progressivement associés au service public d'éducation. Reconnaissance d'une légitimité et d'une crédibilité, pourtant maintes fois contestées.

Plus de 80 ans d'existence.

Notre projet s'inscrit dans une mémoire : celle des Apel créées il y a plus de 80 ans par des parents désireux d'être associés à la vie des établissements scolaires de leurs enfants. Initiative visionnaire dont l'utilité et la pertinence s'affirment chaque jour davantage.

Des milliers de bénévoles au quotidien.

Il s'exprime dans le quotidien : celui de milliers de bonnes volontés et de talents qui se donnent jour après jour pour collaborer activement aux projets éducatifs des établissements. Richesse et exigence du bénévolat face à la complexité croissante des enjeux rencontrés.

Un choix qui engage l'avenir de deux millions d'enfants.

Il dessine un avenir : celui des deux millions d'enfants à qui leurs parents ont décidé d'offrir un accompagnement éducatif spécifique. Choix fondamental qui implique transmission de valeurs partagées et investissement personnel.



La raison d'être du mouvement des Apel.

Cette conviction résume **la raison d'être de notre mouvement** depuis sa fondation. Parce que nous ne l'avons jamais oubliée, notre mouvement existe, se développe harmonieusement et occupe une place particulière parmi les grands acteurs de l'éducation.

Permettre aux enfants de devenir ce qu'ils sont.

Être parent est un état, non un statut. On est parent sans en attendre de reconnaissance officielle par quiconque. Cet état nous donne des droits, mais aussi des devoirs. Son enjeu principal est de faire grandir son enfant pour qu'il devienne ce qu'il est réellement.

Notre vision

**LES PARENTS SONT
LES PREMIERS ET
ULTIMES ÉDUCATEURS
DE LEURS ENFANTS.**

Premiers éducateurs dans le temps et dans la relation avec les enfants.

Premiers éducateurs dans le temps, mais surtout **premiers éducateurs en importance**. Le lien unissant un enfant à ses parents oblige et stimule davantage qu'un acte administratif ou une délégation de pouvoirs.

Par nature, aucune autre responsabilité éducative n'est aussi dense que celle des parents.

Une responsabilité éducative pleine et entière...

Ultimes éducateurs : ultimes, mais non pas seuls. Ultimes, car dans le champ de l'éducation, si une décision doit intervenir, c'est aux parents qu'elle revient.

... qui ne s'arrête pas à 18 ans.

Cet état de parent ne s'arrête d'ailleurs pas avec l'âge adulte ou l'envol hors du cocon familial. **Parents nous sommes, parents nous resterons**. Et éducateurs nous resterons par le conseil, par l'attention discrète, par l'aide apportée à l'éducation des petits-enfants, par l'amour tout simplement.



Une solidarité de parents.

Pour remplir cette mission, nous favorisons les rencontres entre parents. Nous multiplions les partages d'expériences. Nous facilitons la mutualisation de nos ressources. Nous sommes **aux côtés des parents, partageant leurs soucis et leurs espoirs.**

Interlocuteurs reconnus des chefs d'établissement.

Au sein de l'école : nous sommes les interlocuteurs reconnus du chef d'établissement. Nous sommes heureux et fiers d'organiser les fêtes qui ponctuent l'année scolaire et de participer à la gestion des établissements. Mais notre mission ne s'arrête pas là. Nous faisons partie de la communauté éducative à part entière. Nous veillons particulièrement au **respect du projet éducatif à l'élaboration duquel nous participons, ou que nous avons approuvé librement** lors du choix de l'école de nos enfants.

Nous voulons **jouer tout notre rôle dans la réflexion et l'action éducative** mises en place au sein de l'établissement.

Notre mission

POUR CHAQUE PARENT D'ÉLÈVE, FAVORISER L'EXERCICE DE SA MISSION D'ÉDUCATEUR DANS LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE D'UNE ÉCOLE LIBREMENT CHOISIE, DANS LA FAMILLE ET DANS LA SOCIÉTÉ.

Des services et des conseils utiles aux parents.

Dans la famille : nous accompagnons les parents dans leur rôle d'éducateur. En respectant totalement la liberté et l'intimité de chacun, nous proposons des services et des conseils utiles aux parents.

Au-delà des murs d'école.

Dans la société : nous entendons peser de tout notre poids sur tout sujet touchant de près ou de loin à l'éducation de nos enfants, au-delà des murs des établissements qui les accueillent.

Avec nous, chaque parent doit se sentir chaque jour davantage capable d'exercer pleinement et librement sa responsabilité de premier et ultime éducateur de son enfant.



Notre action se déploie dans le respect de trois principes complémentaires :

Ouverture : écoute, rencontre, accueil, réflexion, conseil.

Les Apel sont ouvertes à tous les parents d'élèves de l'Enseignement catholique, quelles que soient leurs convictions politiques ou religieuses. À chaque niveau, les responsables du mouvement préfèrent, dans leur action,

écouter, observer, s'informer, rencontrer, accueillir, réfléchir, conseiller, plutôt que critiquer, fulminer, revendiquer, exiger, imposer. Cette attitude a fait ses preuves. Elle est constructive, respectueuse de l'autre, et s'inscrit dans le droit fil des valeurs fondamentales de l'Enseignement catholique.

Nos principes d'actions

OUVERTURE,
ENGAGEMENT,
COMPÉTENCE

Engagement : soutien du projet de l'Enseignement catholique, vigilance, service.

Les convictions des responsables des Apel sont bien ancrées, réfléchies et pleinement assumées. Veilleurs de la liberté d'enseignement, ces responsables s'engagent avec passion au service des familles et de l'institution scolaire. Ils soutiennent le caractère propre et le projet des établissements catholiques d'enseignement.

Un "savoir-être" de parents responsables.

Notre mouvement est **vigilant quant à ses principes, aux attitudes et aux comportements de ses dirigeants.** Il s'appuie sur un "savoir-être" de parents, ajusté, efficace et responsable.

Compétence : transmission, formation.

Le bénévolat de l'écu le conduit à accroître ses compétences et à améliorer constamment l'efficacité de son action. Notre mouvement est riche de sa longue expérience et des multiples expertises de ses membres. Il offre à ses représentants une formation adaptée au plein exercice de leurs responsabilités. Il améliore la justesse et la crédibilité de leurs actions en leur permettant de s'appuyer sur des ressources internes ou externes en adéquation avec les exigences croissantes de leur engagement.



Défense de la liberté d'enseigner et de la liberté de choix de l'école.

Nous avons la chance de vivre dans un pays qui reconnaît et protège la liberté de conscience de chacun : la nôtre et celle de nos enfants. La liberté d'enseigner et celle de pouvoir choisir l'école en découlent directement. Ce sont des libertés fondamentales, inaliénables et indissociables.

La Constitution française le rappelle

avec force et clarté. La loi du 31/12/1959 (dite "Loi Debré") précise les conditions de son exercice.

L'enseignement privé sous contrat contribue significativement à l'effort d'éducation de la nation. Cette contribution doit être reconnue, soutenue et encouragée au même titre que celle des établissements publics.

Nous veillons
à ce que chaque
parent d'élève puisse
choisir librement
l'école de son enfant.

Veilleur d'un exercice réel de ces libertés.

Notre mouvement est un "veilleur" de ces libertés. Il s'attache avec une extrême vigilance au respect des textes constitutionnels et des lois qui les rappellent et les protègent. Cette exigence s'applique autant aux relations contractuelles entre l'État et l'enseignement privé qu'à l'exercice du choix de l'école pour chaque enfant, sans restriction administrative ou pénalisation financière.

Un combat pour l'équité.

Depuis 80 ans qu'existe le mouvement des Apel, nous savons combien les conditions réelles d'exercice de cette liberté peuvent être menacées de façon ouverte ou détournée. C'est pourquoi, nous ne cesserons de nous battre pour que les postes d'enseignants et les moyens financiers nécessaires soient accordés en parfaite équité avec l'enseignement public.

Un choix qui engage.

Ce qui nous réunit, avant tout, c'est **d'avoir tous choisi, en toute liberté, d'inscrire notre enfant dans tel ou tel établissement scolaire sous contrat.** C'est un choix qui engage notre liberté et l'avenir de nos enfants.

Une volonté de partenariat avec les autres membres de la communauté éducative.

Nous l'avons fait avec **la claire intention d'établir des relations de confiance** avec les autres membres de la communauté éducative (chef d'établissement, équipe enseignante, personnel d'encadrement et administratif, gestionnaires et bien sûr, les autres parents d'élèves).

Nous avons conscience d'appartenir pleinement à cette communauté. Nous veillons scrupuleusement à ce que cette appartenance ne soit ni oubliée par quiconque, ni refusée à quiconque.

Nous faisons de
chaque parent d'élève
un **acteur**
de l'établissement scolaire
de son **enfant.**

Un rôle de facilitateur.

Nous **facilitons les relations** des parents d'élèves avec les chefs d'établissement, les enseignants, les personnels éducatifs et de service, ainsi que l'institution elle-même.

Des missions d'accueil, de conseil et de représentation.

Nous accueillons, écoutons, informons, conseillons, aidons et représentons tous les parents. Nous **accompagnons les parents dans leurs prises de responsabilités** au sein de l'établissement.

C'est cela, être et demeurer un acteur essentiel de l'établissement scolaire de son enfant.

La force de l'intelligence collective.

Les talents et le charisme de chacun ne nous font pas oublier qu'à plusieurs, nous imaginons et **faisons mieux aboutir** de nombreuses initiatives utiles à l'éducation de chacun de nos enfants.

Une très riche diversité de parents.

Parents de toutes régions, de toutes origines, de toutes sensibilités, de tous âges, nous constatons jour après jour combien nos différences, nos échanges, nos rencontres, nos actions communes **enrichissent notre réflexion, décuplent nos énergies, accroissent notre pouvoir d'influence et notre force de conviction.**

Seul le
rassemblement
organisé des parents d'élèves
au sein de l'institution scolaire leur permet
une **réflexion riche et pertinente**
au service des projets éducatifs.

Une reconnaissance institutionnelle.

Le Statut de l'Enseignement catholique, le texte sur "la participation des parents à la mission éducative des établissements catholiques d'enseignement", et celui sur "les instances de participation et de concertation dans les établissements catholiques d'enseignement" donnent une reconnaissance institutionnelle à **la représentativité du mouvement des Apel.**

Rassemblés, nous entendons agir en toute indépendance et sans corporatisme.

Près de 6 500 Apel d'établissement.

Cette interdépendance et cet enrichissement mutuel sont aussi vrais au sein d'un établissement qu'entre toutes les Apel d'établissement. C'est pourquoi près de 6 500 Apel se sont constituées en unions pour **réfléchir et agir en mouvement**, au niveau national comme au niveau local.

Assumons nos responsabilités éducatives !

Parents, nous savons combien chacun d'entre nous peut se retrouver, un jour ou l'autre, impuissant, inquiet, voire désespéré, face à l'éducation de son enfant. Avec l'aide des autres membres de la communauté éducative, il devient possible de trouver **des réponses**

adaptées à des situations ordinaires ou inédites dans un environnement de plus en plus complexe. En choisissant un établissement privé sous contrat, nous ne déléguons pas l'éducation de nos enfants.

Nous aidons
chaque parent d'élève
à **développer**
ses **compétences**
éducatives.

Adéquation entre attentes éducatives et projet d'établissement.

Nous savons que **l'éducation ne peut être enfermée entre les quatre murs de nos maisons ou d'écoles érigées en "sanctuaires"**. La télévision, internet, la rue, les amitiés sont autant d'occasions pour nos enfants de puiser des informations et des références qui complètent leurs connaissances, influent sur leurs désirs et participent à la construction de leur personnalité. C'est pourquoi, il importe que les attentes éducatives des parents soient en adéquation avec le projet de l'établissement choisi.

Organisé pour informer et accompagner.

Aussi, les Apel se structurent et se mobilisent pour accompagner les parents qui le souhaitent dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives. Par la **mise à disposition d'informations pratiques, l'animation de groupes de réflexion, le conseil aux parents, l'aide aux jeunes** en lien avec les équipes éducatives et le chef d'établissement, les Apel souhaitent répondre utilement aux nouveaux enjeux de l'éducation. Nous sommes également **particulièrement attentifs à répondre aux difficultés éducatives rencontrées par les familles et les jeunes.**

Des parents, acteurs de la vie en société.

Mobilisant le premier budget de la nation, **l'éducation et l'école sont au cœur de la vie en société**. Elles ne sont donc objectivement ni une affaire purement privée, ni un sujet technique abandonné à des spécialistes extérieurs à la cellule familiale.

Nous sommes mobilisés
pour que chaque parent d'élève
ait toute sa place et
exerce ses **responsabilités**
de **parent** au sein de la société.

Un regard de parents vigilant et constructif.

C'est pour cette raison que nous nous attachons à porter un regard de parents vigilant et constructif **sur toute réforme du système éducatif ou toute initiative touchant à la responsabilité éducative des parents**. Nous sommes régulièrement et officiellement sollicités pour partager nos réflexions et recommandations en la matière. Et nous nous invitons sans complexe dans tout débat public quand nous le jugeons utile. Non pour défendre des intérêts particuliers, mais avec un vrai souci de contribuer à l'intérêt général.

Interlocuteur incontournable des pouvoirs publics.

Le mouvement des Apel a pour vocation d'agir en relation **avec les autres acteurs de l'éducation et de la vie familiale**. Il est un interlocuteur reconnu et incontournable des pouvoirs publics.

**Un seul mouvement
pour une diversité de parents.**

Représentant l'ensemble des parents au sein des établissements catholiques d'enseignement, le mouvement des Apel est **apolitique et non confessionnel**. Capables de dépasser nos différences en nous unissant autour d'un projet commun, **nous représentons 1 500 000 familles** qui, dans la diversité de leurs identités sociales, culturelles, politiques, philosophiques ou religieuses, ont librement choisi de confier leurs enfants à un établissement catholique d'enseignement.

Mouvement apolitique
et non confessionnel,
nous soutenons,
dans un **dialogue**
libre et constructif,
le caractère propre de l'Enseignement
catholique.

Engagement des parents.

À l'écoute de toutes les attentes des parents et des enfants, le mouvement des Apel encourage les parents à s'engager. Il soutient et accompagne ceux qui s'impliquent dans tous les domaines de la vie de l'établissement, y compris celui de la pastorale scolaire.

Soutien au caractère propre.

Dans le respect de sa nature apolitique et non confessionnelle, notre mouvement soutient le caractère propre **des établissements catholiques d'enseignement fondé sur une conception chrétienne de l'homme, de l'éducation et du sens de la vie.**

**Une force audacieuse
de proposition.**

En toute indépendance et dans un esprit de dialogue et de partenariat loyal, les Apel sont une force audacieuse de proposition auprès des directions d'établissements, des directions diocésaines, des tutelles diocésaines et congréganistes et de tous les organismes de l'Enseignement catholique.



Parution : mai 2008
Imprimeur : Vincent Imprimeries, Tours
ISBN 978-2-907 378-32-1



ASSOCIATION
DE PARENTS D'ÉLÈVES
DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

www.apel.asso.fr

APEL

277 RUE SAINT-JACQUES

75240 PARIS CEDEX 05

T : 01 53 73 73 90